الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة
رئاسة الجامعة
الديوان
خلية الإعلام والاتصال

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA
RECTORAT
CABINET

CELLULE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

أخبار التعليم العالي وولاية قالمة عبر الصحافة الوطنية

الخبر
EL KHABAR

تعليمات لرؤساء الجامعات ومديري الخدمات باحترام البروتوكول الصحي

طوارئ في قطاع التعليم العالي بسبب كورونا المتحورة

• عدد الطلبة رغم اتباع نظام التفويج وراء المراسلات المتكررة لتفادي العدوى
• وزارة التعليم العالي تريد إنهاء الموسم الجامعي دون كوارث صحية

بثت السلالات الجديدة لفيروس كورونا الرعب في مختلف القطاعات والأسلاك، خاصة منها التي تسجل تجمع أعداد معتبرة من الأشخاص، على غرار الجامعات التي تضم طلبة وأساتذة وعمال، وبموجب هذا الوضع راسلت الوزارة رؤساء الجامعات ومديري الخدمات تحثهم على ضرورة الحذر والانتباه وحث الأسرة الجامعية على الالتزام بتوصيات البروتوكول الصحي الذي شددت عليه اللجنة العلية لتفادي تسجيل حالات عدوى وإنهاء الموسم الجامعي دون كوارث صحية.

رشيدة دبوب

• منذ عودة مؤشر ارتفاع الحالات والوزارة في تأهب مستمر من خلال تعليماتها المكتوبة والشفهية لمسؤولي القطاع، طلبت من خلالها ضرورة الالتزام بالتعاليم التي أبلغتها بها الوصاية مع انطلاق الموسم الجامعي، والتي كان تنفيذها شرطا للعودة إلى مقاعد الجامعة، وأثبتت أيضا نجاعتها، خاصة بعد اتباعها نظام التفويج باستقبال فوج من الطلبة لأسابيع محددة، على أن يكون الدور على فوج آخر وهكذا بالموازاة مع الاستمرار في تقديم الدروس عن بعد. وظهور السلالات الجديدة من الوباء وعلى رأسها البريطانية والنيجيرية زادت من المخاوف من عودة انتشار المرض في الوسط الجامعي بعد التهاون نوعا ما في تطبيق البروتوكول، وهو ما أشارت إليه آخر تعليمة وجهتها الوزارة لرؤساء الجامعات ومديري الخدمات الجامعية، حيث ذكرت المراسلة أنه بلغ الإدارة المركزية عبر تقارير مختلفة وعبر معاينات ميدانية أن تدابير الوقاية من انتشار فيروس كورونا المتضمنة في البروتوكول الصحي المعتمد لسير السنة الجامعية 2020/2021 لم يعد يُتقيد بها كما ينبغي على مستوى بعض الفضاءات الجامعية والخدماتية.

وفي هذا الشأن، ذكرت تعليمة الوزارة مسؤولي القطاع أن تدابير الوقاية المشار إليها قد تم اتخاذها بناء على توصيات السلطات الصحية المختصة، وأن نجاح القطاع في استئناف الأنشطة البيداغوجية وبعث الحياة في المؤسسات الجامعية والخدماتية لم يكن سوى بفضل الاحترام الذي التزم به أعضاء الأسرة الجامعية لأحكام البروتوكول الصحي المعتمد، مما سمح فعلا بتسجيل تقدم مقبول في سير السنة الجامعية الحالية.

وتبعا لذلك، يضيف ذات المصدر، فإن رؤساء الجامعات ومديري الخدمات الجامعية ومن ورائهم مديري الإقامات، مطالبين بضرورة فرض التقيد الصارم بقواعد البروتوكول الصحي المعتمد، وتوفير كل الإمكانيات ووسائل الوقاية والحماية اللازمة داخل فضاءات مؤسساتهم، خصوصا ارتداء الكمامات وتوفير محاليل التعقيم والتطهير المنتظم والمستمر للفضاءات والهياكل والتباعد، واحترام هذه التدابير هو فقط، ما قد يمكن من مواصلة السير العادي للأنشطة البيداغوجية في المؤسسات الجامعية خلال السداسي الثاني الجاري وإنهاء الموسم الجامعي 2020/2021 بنجاح، تضيف تعليمة وزارة التعليم العالي.

تأتي هذه التعليمة بعد أيام قليلة من الأوامر التي تلقاها مديرو الخدمات الجامعية من قبل الديوان الوطني للخدمات الجامعية يحثهم فيها على تشديد الرقابة، وتحقيق شرط التباعد بين المقيمين وتعقيم الأحياء وحث الطلبة بالالتزام بالبروتوكول الصحي المعد من قبل وزارة التعليم العالي؛ لتفادي تسجيل إصابات بكورونا تزامنا مع ارتفاع عدد الإصابات بالجزائر.

وحث الديوان مديري الأحياء الجامعية على ضرورة تحسيس الطلبة وعمال هذه الأخيرة، بضرورة التباعد وتفادي التجمعات بين الطلبة والالتزام بقواعد النظافة وتحقيق شرط التباعد، وتزامنا مع شهر رمضان الذي يشهد تجمعات للطلبة داخل الأحياء، حثت ذات التعليمة على أن تكون موائد الإفطار متباعدة ومراقبة، وبحملات توعية دورية للتحذير من خطورة الوضع، وصعوبة انتشار الوباء في أوساط الطلبة والعمال داخل كل إقامة، مع الحرص على التباعد أيضا داخل الغرف وتفادي التجمعات.

ر.د

تبسة

تنصيب البروفيسور عبد الكريم قواسمية مديرا للجامعة

• أشرف، أمس، ممثل وزير التعليم العالي والبحث العلمي "عبد الباقي بن زيان" المفتش العام بوزارة التعليم العالي الدكتور "محمد الشريف صابة على تنصيب مدير جامعة الشيخ العربي التبسي الجديد البروفيسور "عبد الكريم قواسمية"، خلفا للبروفيسور "عمار بودلاعة"، الذي أحيل على مهام أخرى، بحضور والي تبسة. وتحتل جامعة تبسة المرتبة 12 حاليا من بين جامعات الوطن، بعدما كانت في المرتبة26 في الموسم 2019/2018، كما نجح في مسابقة الدكتوراه فيها ومن بين طلبتها200 مترشح لهذه الشهادة وقرابة 60 آخرين في جامعات أخرى من الوطن، غير أنها شهدت صراعات في كلية الحقوق بين هيئة التدريس وعميدة هذه الكلية وتطورت فيها الأمور إلى المطالبة برحيل المدير والعميدة. واعتبرها بودلاعة مقاومة للتغيير والممارسات السلبية أن تضع مجموعة من هيئة التدريس المدير المنهاة مهامه في خانة المنفرد بقرارات التسيير.

ع- زرفاوي

2021/05/12. ع: 9885

آخر ساعة
Akher Saa

الفاتح من شهر جوان المقبل آخر أجل لإيداع الملفات

فتح باب الترشح لفائدة الأساتذة الجامعيين المحاضرين من صنف «أ» للترقية لدرجة «بروفيسور»

أكدت وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، فتح باب الترشح لفائدة الأساتذة الجامعيين المحاضرين من صنف «أ» للترقية لدرجة «بروفيسور»،حيث يتم تقديم ملف الترشح عبر الموقع الإلكتروني للوزارة،على أن يكون آخر أجل لإيداع الملفات الثلاثاء 01 جوان المقبل. وأعلنت الوزارة في مراسلة، الأساتذة الجامعيين برتبة أستاذ محاضر «أ» عن افتتاح الدورة الخامسة والأربعين للجنة الجامعية الوطنية، حيث بإمكان الأساتذة المحاضرين صنف «أ» المثبتين لخمس سنوات خدمة فعلية بهذه الصفة تقديم ترشحهم وسحب دليل تقديم ملف الترشح عن طريق الموقع الإلكتروني للوزارة. كما يتعين على الأساتذة المحاضرين قسم «أ» وبعد ملئهم كل الوثائق التأشير عليها من قبل مسؤول وحدة التعليم والبحث المعنيين، بالإضافة إلى ضرورة التأكيد على احترام جميع الإرشادات المبينة في دليل تقديم ملف الترشح. وحددت الوزارة معايير القبول العلمية الدنيا للترقية إلى رتبة أستاذ في خمسة خيارات، حيث يشترط الاختيار الأول على الباحث نشر مقالين في مجلة علمية محكمة دولية، أين يكون المترشح مؤلفا رئيسيا أو في المركز الثاني أو الثالث، وتأطير ومناقشة أطروحة الدكتوراه أو مذكرتان خاصة بالماجستير أو أربع مذكرات ماستر. أما الاختيار الثاني فيتمثل في نشر مقال واحد في مجلة علمية محكمة دولية أين يكون المترشح مؤلفا رئيسيا أو في المركز الثاني أو الثالث، ونشر مقالين في مجلة علمية محكمة وطنية أين يكون المترشح مؤلفا رئيسيا أو في المركز الثاني أو الثالث، مع تأطير ومناقشة أطروحة الدكتوراه أو مذكرتين ماجستير أو أربع مذكرات ماستر.وفيما يخص الاختيار الثالث يتوجب على الأستاذ نشر مقال واحد في مجلة علمية محكمة دولية أين يكون المترشح مؤلفا رئيسيا أو في المركز الثاني أو الثالث، ونشر محاضرتين مطبوعتين أو مسطارين إجرائيين مطبوع ،ضف إلى ذلك تأطير ومناقشة أطروحة الدكتوراه أو مذكرتان ماجستير أو أربع مذكرات ماستر.وبالنسبة للاختيار الرابع، على المترشح نشر مقال واحد في مجلة علمية محكمة دولية أين يكون المترشح مؤلف رئيسي أو في المركز الثاني أو الثالث، ونشر مقال واحد في مجلة علمية محكمة وطنية أين يكون المترشح مؤلفا رئيسيا أو في المركز الثاني أو الثالث، ونشر محاضرة مطبوعة أو مسطرة إجرائية مطبوعة ،وتأطير ومناقشة أطروحة الدكتوراه أو مذكرتان ماجستير أو أربع مذكرات ماستر.أما الاختيار الخامس يكون اختياريا، حيث يتوجب تأطير ومناقشة أطروحة الدكتوراه ونشر مقال في مجلة علمية محكمة دولية بعد تاريخ الترقية إلى أستاذ محاضر قسم «أ» على الأقل.من جهة أخرى أشارت المراسلة إلا أنه إذا قدم المترشح براءة اختراع معترف به دوليا يمكن احتسابها بمثابة مقالة ذات مستوى دولي.

في إطار تطبيق الاتفاقية الثنائية بين جامعة البشير الابراهيمي ومجلس قضاء برج بوعريريج

حركة رؤوس الأموال من وإلى الجزائر في ندوة بالجامعة

■ ع.موسى

نظمت كلية الحقوق والعلوم السياسية بجامعة البشير الابراهيمي ندوة حول جرائم الصرف وحركة رؤوس الأموال من وإلى الخارج وتأتي الندوة في إطار تطبيق الاتفاقية الثنائية بين جامعة البشير الإبراهيمي و مجلس قضاء برج بوعريريج عميد كلية الحقوق والعلوم السياسية الدكتور منال فرشة أوضح أن الجامعة قد أبرمت اتفاقية مع مجلس قضاء برج بوعريريج من أجل إجراء دورات تكوينية لفائدة القضاء حتى لا يكون القضاء مهمشا يل ينفتح على المحيط و يعاصر وقته خصوصا مع التطور التكنولوجي الذي نعيشه وحسبه أنه تم برمجة ندوات الأولى في مقر المجلس و الثانية في كلية الحقوق والتي تناولت جرائم الصرف و هذا العنوان موضوع الساعة و هي المشاكل التي تعاني منها الجزائر و أن المجرمين يستعملون وسائل حديثة و لا بد من مواكبة ذلك من خلال إيجاد حلول لجريمة الصرف من جهته أكد الأستاذ طهراوي أستاذ بالجامعة أن الندوة تمحورت على أساس أن هذه الجريمة من أخطر الجرائم التي تمس البلاد و بالتالي لا بد من القيام بمثل هذه المبادرات بغرض الإثراء بحيث أن محاور الندوة انقسمت إلى ثلاثة محاور الأول الإطار المفاهيمي لجريمة الصرف يتضمن مداخلة حول التطور التاريخي للتشريع الجزائري الذي مر على أربع مراحل الأولى مابين سنوات 1962 و1975 أين الدولة استمرت العمل بالقوانين الفرنسية الا التي تتعارض مع السيادة الوطنية ، كللت سنة 1970 بنصوص قانونية فيما يتعلق بجرائم الصرف أين تم سن 20 مادة قانونية ، أما المرحلة الثانية وكوننا دولة فتية من 1975/1986 المشرع الجزائري أدرج هذه الجرائم في قانون العقوبات و قانون ازدواجي العقاب بين قانون الجريمة و قانون العقوبات من 86 إلى 1990 هذه المرحلة دخلت الجزائر في اقتصاد السوق أين كان من الموجب إجراء تعديلات على النصوص القانونية التي تتماشى مع التطور الاقتصادي و الذي بموجبه قانون النقد و القبض و تم تنظيم قانون الصرف و المرحلة الأخيرة و الحاسمة بين 1996 إلى غاية يومنا هذا ، أين صدرت 3 أوامر أولها 96 عدل 2003 و 2011 تطرق المشرع الجزائري حيث تم بموجبها حذف الجريمة من قانون العقوبات و أدرجها في قانون خاص ، له أركان تتعلق بالمتابعة و اكتشافها.والندوة حضرها شركاء على غرار القضاة والأسلاك الأمنية المختلفة وإدارتي الجمارك والضرائب والمهتمين بالشؤون القانونية.

2021/05/12. ع: 6292

المساء
يومية إخبارية وطنية
el-massa

في خدمة طلبة الدول الصديقة

تفقد سفير جمهورية الموزمبيق بالجزائر، كارفلحو موبرا طلبة بلاده بجامعة حسيبة بن بوعلي بالشلف، حيث كان في استقباله مدير الجامعة علي شكري.
وتندرج الزيارة ضمن تعزيز علاقات التعاون الثنائية في مجال التعليم العالي والبحث العلمي، حيث أعرب الدبلوماسي الموزمبيقي عن ارتياحه لعلاقات بلاده مع الجزائر لاسيما استقبال عديد جامعات الوطن لعدد من الطلبة الموزمبيقيين.
وأشار مدير جامعة حسيبة بن بوعلي، إلى أنه تم استحداث مكتب خاص بشؤون الطلبة الأجانب من أجل متابعة وضعيتهم والتكفل بانشغالاتهم، حيث يسهر المكتب على استقبالهم وتوثيق شهاداتهم وكشوف نقاطهم بالإضافة إلى تسهيل إجراءات المعادلة مع السلطات الوصية.

2021/05/12. ع: 7410

الصريح

قالمة

49 قائمة تتنافس على 5 مقاعد للبرلمان القادم

قالمة - الصريح

تتنافس 49 قائمة بين حزبية وحرة بقالمة على مقاعد البرلمان الخمسة المخصصة للولاية، وهي الانتخابات البرلمانية الأولى التي تشهد فيها قالمة مشاركة قوية للشباب والقوائم الحرة التي فاقت لأول مرة القوائم الحزبية في مثل هكذا مواعيد انتخابية، أين بلغ عدد القوائم الحرة المشاركة حسب الإحصائيات الأخيرة المقدمة من طرف مندوب سلطة الانتخابات بقالمة اسماعيل فريش، 33 قائمة مقابل 16 قائمة حزبية، حيث أن التغييرات السياسية التي شهدتها البلاد عقب حراك 22 فيفري وتشجيع رئيس الجمهورية لترشح الشباب للبرلمان المقبل، كانا عاملين مهمين من بين عوامل قلة عدد الأحزاب المشاركة في انتخابات الـ12 جوان، كما أن المنسق الولائي لسلطة الانتخابات بقالمة كان قد كشف أول أمس عن رفض ملفين لحزبين لعم استيفائهما الشروط القانونية، هذا تم رفض 6 طعون من أصل 7 مودعة لدى المحكمة الإدارية بقالمة، فيما هناك 4 مترشحين تم رفضهم قاموا بالاستئناف في الحكم أمام مجلس الدولة، جدير بالذكر أن عملية استخلاف المترشحين الذين تم رفضهم متواصلة إلى غاية الـ17 ماي الجاري، في الوقت الذي كشفت مندوبية سلطة الانتخابات بقالمة عن وضعها كافة الإمكانيات المادية والبشرية لضمان السير الحسن لتشريعيات الـ12 جوان المقبل.

نبيل.ب

قالمة

زراري نور الدين مندوبا جديدا لوسيط الجمهورية

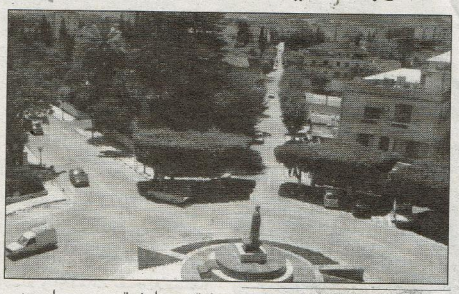

قالمة - الصريح
نبيل.ب

صدر في العدد 24 من الجريدة الرسمية المرسوم الرئاسي المؤرخ في 25 شعبان من العام 1422 هجري الموافق للثامن أفريل 2021 والذي تم بموجبه تعيين زراري نور الدين مندوبا محليا لوسيط الجمهورية بقالمة، وهو أستاذ بجامعة 8 ماي 45 بقالمة، ويأتي تعيين مندوب جديد لوسيط الجمهورية بقالمة خلفا لعبد الرزاق مسعودية الذي أنهيت مهامه بموجب مرسوم رئاسي موقع في الفاتح مارس الماضي، عقب حادثة مدير ديوان وزير الصناعة السباق فرحات آيت علي الذي كان مندوب قالمة السباق لوسيط الجمهورية بصدد تسليمه ملفات قال أنها تتعلق بالفساد وعرقلة المستثمرين الشباب في المجال الصناعي، أين تعرض حينها مندوب وسيط الجمهورية عبد الرزاق مسعودية لوابل من السب والشتم والإهانة حسب عبد الرزاق مسعودية حينها والذي اعتبر الحادثة سابقة خطيرة ولا تخدم المهمة الأساسية لمندوب وسيط الجمهورية.

لضمان توفير الخدمات يومي العيد

أكثـر من 1000 تاجـر للمداومـة ببـاتنة وقالمـة

كشفت مديرية التجارة بقالمة عن وضع برنامج خاص بالمداومة خلال يومي عيد الفطر المبارك من خلال تخصيص نحو 780 تاجر يمثلون مختلف النشاطات التجاريةّ والذين سيضمنون توفير مختلف المواد الاستهلاكية لفائدة المواطنين، كما كشفت مديرية التجارة بقالمة عن تخصيص 98 مخبزة ستوفر الخدمة للمواطنين يومي العيد بالتناوب.

قالمة -باتنة -الصريح
نبيل.ب- أسماء.م

هـذا إضافة إلى محطات البنزين وضمـان توفر الوقـود لاسيما وأن تنقـلات المواطنـين تـزداد خـلال يومي العيـد مـن أجـل التغافـر وتبادل التهـاني بين الأسر، مصالح مديريـة التجـارة بقالمـة ومن أجل ضمـان السـير الحسـن لمداومـة التجـار خصصت 46 عـون رقابة سيسهرون علـى متابعة مدى تقيد التجار بالمداومـة، لاسيما وأن عدد من هؤلاء التجـار لا يضمنون تلك المداومـة عـادة ويضربـون عرض الحائط قرارات الجهات المعنية، وفي هذا الإطار شددت مديرية التجارة بقالمة على ضرورة تقيد التجار بتلك المداومـة والحرص علـى تنفيذها وتوفير الخدمة المواطن بمناسبة العيد السعيد، تجنبا للعقوبات المنصوص عليهـا في القوانـين المنظمة للعمل التجـاري والتـي تصـل حتى إلى غلق المحل.

وفي باتنـة سخـرت مديريـة التجـارة، 594 تاجـر عـبر كامل تـراب الولايـة لضمـان المداومـة خلال يومي عيد الفطر حسبما علم من المدير الولائـي للقطاع، حفيظ خضراوي.

وأوضـح المسـؤول الولائـي، أن مصالحه اتخـذت جملـة مـن الإجـراءات والتدابـير لضمـان تلبيـة احتياجـات المستهلـك عبر كافـة بلديـا الولاية خـلال يومي العيـد، بتجنيدهـا لـ 594 تاجـر، وفـق مخطـط يشمل85 مخبـزة، 335محـل تجـاري لبيـع المـواد الغذائيـة والخضـر والفواكه، 163

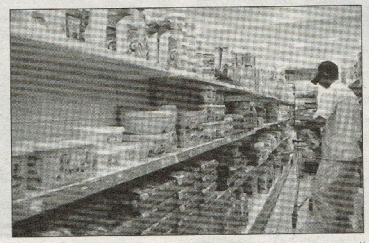

محـل لنشاطات مختلفـة كالمقاهي والمطاعـم ومحـلات القصابـة إلى جانب 11 وحـدة انتاجية، وأضاف ذات المتحـدث أن 29 فرقـة تابعة لمديريـة التجـارة ستتـولى مهمـة المراقبـة، سواء تعلـق الأمر بنوعية المواد الغذائيـة المعروضة للبيع من أجل قمع أية حالـة غش أو لمراقبة التجـار، من أجـل التأكد من مدى احترام التجـار لتعليمـات مديرية التجارة .

وفي ذات السيـاق، أشار المصدر إلى قيـام مصالحـه بتبليـغ التجار المعنيـين بالمداومـة، مـن خـلال تسخـيرة تلـزم التجـار بضـرورة احترام برنامج المداومة أين تحصلوا على نسخـة منهـا وفي حال عدم احترام هذه التسخيرة تعرضهم إلى عقوبات إدارية قد تصل حد اقتراح غلق محلاتهم، مضيفا أن العقوبات والإجـراءات الردعية التي يمكن ان يتعرض لهـا التاجر المخالف تتمثل في غرامـات مالية تتراوح بين 100 ألـف دج إلى 300 ألـف دج حسب نوع النشـاط الممارس، وكذا الغلق لمـدة شهر، وفي حـال عدم تسديد الغرامـة المفروضـة علـى التاجـر المخالـف يحـال ملفـه إلى الجهات القضائية للفصل فيه.

للإشـارة فـإن امتدعـاء التجار للقيام بهذه المهمة، من خلال فتح محلاتهـم للزبائن يومي العيد، وتمكينهم من اقتنـاء حاجياتهم من مختلف المـواد الغذائية جـاء طبقا لأحـكام المادة 22 من القانون -04 08 المـؤرخ في الـ14 أوت 2004 والمتعلق بشروط ممارسة النشاطات التجارية المعدل والمتمم.

موزعة على عدة نقاط بالولاية

تدابير أمنية خاصة بمناسبة عيد الفطر المبارك بقالمة

قالمة - الصريح
نبيل.ب

سطـرت مصالـح أمـن ولايـة قالمـة مخططا أمنيا خاصـا بعيد الفطر المبـارك لسنة 2021 تضمن جملة من التدابـير، أيـن سخـرت كل الوسائل المادية والبشـرية المتوفرة ضمانا لأمن الأشخاص وحماية الممتلكات.

باعتبـار أن هـذه المناسبـة تعـرف توافـدا وخروجـا مكثفـا للمواطنـين سـواء لاقتناء حاجاتهم مـن الأسواق أو باتجـاه المساجـد والمقابر ومحطات نقل المسافريـن، أو لتبـادل الزيارات وتهـاني العيد، وعلـى هـذا الأسـاس وضعت مصالح أمن ولاية قالمة برنامج عمل يتضمن إجـراءات وتدابير أمنية خاصـة بالمناسبة تدخل حيـز التنفيذ ابتداء من ليلة الشك وتستمر إلى غاية انقضاء اليوم الثاني من العيد، وتشمل تلك الإجـراءات الأمنية الخاصة تأمين أماكـن العبـادة والمساجـد والمقابـر بشكل مستمـر24/24 ساعـة، تأمين الأسـواق والمحـلات وكـذا محطات نقـل المسافرين التي تعرف توافد كبير للمواطنين على غرار " شارع التطوع، الحاج مبـارك، ساحة حرشـة حسان، شـارع عنونة"، تسهيـل حركة المرور عبـر الشـوارع الرئيسـية التي تعرف حركة كثيفـة للأشخاص والمركبات مع منـع الوقوف والتوقف أمـام أماكن العبادة، وخصوصا وقـت صلاة العيد وتكثيـف الدوريات الراجلـة والراكبة عبـر مختلـف الأحيـاء والأماكـن المشبوهـة بالإضافـة إلى تكثيـف الحمـلات التحسيسيـة والتوعويـة مع مختلـف شرائح المجتمـع، تسيير وتنظيـم المـرور على مستـوى محاور ومفترقـات الطـرق والأماكن المعروفة بالازدحام، كما تذكر مصالح أمن قالمة جميع المواطنين بضرورة الاتصال على الرقـم الأخضر 1548 ورقـم النجدة 17 للتبليـغ عن أي طـارئ أو حادث خلال يومي العيد.

2021/05/12. ع: 1469

النصر
يومية إخبارية وطنية

على مستوى عدة بلديات

انطلاق إنجاز 1700 سكن ترقوي مدعم بقالمة

أطلقت مديرية السكن بقالمة، مشروعا سكنيا هاما لبناء 1700 وحدة من السكن الترقوي المدعم، بعدة بلديات تعاني من أزمة خانقة في الإسكان، و خاصة العائلات ذات الدخل المتوسط و التي لا يمكنها الاستفادة من صيغة السكن العمومي الإيجاري الموجه للفقراء ذوي الدخل الضعيف. و أعلنت المديرية عن آخر حصة من هذا المشروع الذي حصلت علية الولاية سنتي 2018 و 2019 و ذلك في بلديات وادي الزناتي بحصة 200 وحدة، رأس العقبة بحصة 20 وحدة و وادي الشحم بحصة تقدر بنحو 30 وحدة و بلدية بلخير بـ 120 وحدة، بلديتي هيليوبوليس و بوعاتي محمود حصة بـ 20 وحدة لكل منهما و 220 وحدة ببلدية قالمة وقد اختير موقع لهذا الغرض بالمدينة الجديدة وادي المعيز.

و نظرا لأزمة العقار التي تعرفها مدينة وادي الزناتي، فقد قررت مديرية السكن بناء الحصة الجديدة من السكن الترقوي المدعم بالمدينة الجديدة عبد الحميد مهري في منطقة جبل العنصل التي تعد الحل الوحيد لمواجهة أزمة الإسكان ومرافق الخدمات بعدة بلديات في سهل الجنوب الكبير.

وتراهن مديرية السكن على مقاولات جادة لإنجاز هذا المشروع الهام، حتى لا تتكرر مشاكل السكن التساهمي بولاية قالمة، حيث مرت سنوات طويلة و مازالت بعض المشاريع متعثرة بسبب فشل بعض مقاولات الترقية العقارية و توتر العلاقات بينها و بين المستفيدين الذين يشتكون من التغيرات المستمرة في أسعار الشقق و إجراءات إدارية معقدة في مجال العقود والبيع على التصاميم.

ومقارنة بمشروع عدل الذي يواجه صعوبات كبيرة بولاية قالمة، حالت دون توزيع و لو شقة واحدة حتى الآن، فإن المستفيدين من برنامج الترقوي المدعم، يبدون أكثر تفاؤلا بخصوص النوعية و موعد التسليم و خاصة بالمواقع القريبة من المحيط العمراني القديم، حيث الطرقات و شبكات المياه و الصرف الصحي و الكهرباء و الغاز منجزة..

و إلى جانب بناء الشقق السكنية الاجتماعية و الترقوية، فقد حازت مديرية السكن بقالمة على مشروع ضخم للتهيئة و التحسين الحضري، في إطار برنامج ممول من صندوق الضمان و التضامن للجماعات المحلية، استفادت منه ولاية قالمة سنة 2019، مما زاد من عبء التسيير و المتابعة و المراقبة المستمرة لبرنامج التهيئة و بناء الوحدات السكنية بنوعية جيدة و آجال محددة، حسب دفاتر الشروط الموقعة مع المرقين العقاريين الحائزين على مشاريع الإعمار بولاية قالمة.

فريد.غ

2021/05/12. ع: 16526

Le Provincial
Le journal citoyen
PLUS ON SAIT, MOINS ON AFFIRME

GUELMA

Le CRA au secours des démunis

Le bureau de wilaya de Guelma du Croissant rouge algérien, présidé par le dynamique docteur Azzedine Boughaba, mène sans répit son action humanitaire en direction des familles nécessiteuses et ce, à longueur d'année lors des fêtes religieuses, de la rentrée des classes et la période hivernale.

Dans un souci d'objectivité et de justice, nous avons approché ce responsable qui se dévoue pour porter aide et réconfort à ceux qui galèrent pour subsister dans un contexte difficile. Notre interlocuteur nous a aimablement reçu au siège du bureau de wilaya du CRA, sis rue Med-Tahar Séridi à Guelma, et il nous confie : " Avant le mois du Ramadhan, nous avions apporté notre concours aux autorités locales pour mener à bien l'opération de retour dans leur pays d'origine, des Subsahariens qui avaient été regroupés dans un foyer implanté dans la commune de Guelaât-Bou-Sbaâ, à quelques encablures de Guelma et nous les avons accompagnés à bord de bus confortables jusqu'à Tamanrasset. A chacun d'entre eux, nous avions offert un survêtement aux couleurs nationales, des pochettes de toilette et des produits indispensables. D'autre part, nous avons ciblé les zones d'ombre dans une vingtaine de communes de notre wilaya, selon la liste que nous avait transmise madame la Secrétaire générale de wilaya. Durant le mois de mars écoulé, nous avons sillonné à bord de nos véhicules ces sites et nos bénévoles ont remis aux familles nécessiteuses ciblées, de la literie, des vêtements et des kits de produits alimentaires ". Le docteur Azzedine Boughaba nous apprend que dans le cadre de la solidarité à la veille du mois sacré du Ramadhan, des présidents de plusieurs APC avaient recensé des familles démunies dont les listes ont été transmises au bureau local du CRA qui a dépêché à ces dernières des couffins garnis de produits alimentaires. En parallèle, au début du mois de jeûne, les responsables du CRA ont mené une opération de remise de colis et couffins de produits de première nécessité à des dizaines de familles démunies. Cette opération s'est déroulée dans la discrétion totale afin de préserver la dignité des bénéficiaires. Fidèle à une tradition bien ancrée dans les mœurs, des inscriptions de bambins dont les parents sont nécessiteux ont permis la concrétisation de la circoncision d'une trentaine de garçonnets par des chirurgiens exerçant à l' EPH docteur Okbi à Guelma. La veille de la nuit du doute, une réception leur a été offerte dans l'enceinte de l'Oasis Mall, en présence de leurs familles. A cette occasion, à l'issue de la cérémonie du henné, des tenues traditionnelles, des jouets et des enveloppes contenant des billets de banque ont été remis à chaque enfant circoncis. D'autre part, après le f'tour, le CRA avait organisé durant la soirée du 27ème jour du mois sacré, une collecte de sang. Cette opération s'est déroulée au siège de wilaya et elle s'est déroulée avec le précieux concours du BTS, bureau de transfusion sanguine de l'EPH docteur Okbi. Notre interlocuteur nous précise qu'une affluence de personnes a été enregistrée et des dizaines de pochettes de sang frais ont été collectées.Le docteur Azzedine Boughaba nous indique qu'à la veille de la fête de l'Aïd-el-fitr des familles recensées ont été destinataires de lots de vêtements neufs destinés à leurs enfants. Dans la matinée du premier jour de cette fête religieuse, des membres du CRA se rendront au service de pédiatrie de l'EPH docteur Okbi et remettront aux enfants hospitalisés des jouets, des friandises et ce, au cours d'une cérémonie riche en couleurs, animée par un clown. Enfin, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, le CRA a apporté sa contribution en prenant part aux campagnes de prévention et de sensibilisation initiées par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, les bénévoles du CRA ont participé aux campagnes de désinfection et de stérilisation menées au sein des établissements scolaires, administrations et 11.200 bavettes ont été distribuées. D'autre part, 3.095 familles nécessiteuses ont bénéficié de secours et d'aides diverses depuis le début de l'année.

Hamid Baali

UNIVERSITÉ CHEIKH LARBI TÉBESSI

Installation du nouveau recteur

Suite au mouvement partiel, approuvé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique M. BenzaianeAbdelKader, l'inspecteur général du ministère, le docteur Mohamed Chérif Saba a présidé une cérémonie pour l'installation du nouveau recteur de l'université Cheikh Larbi Tébessi de Tébessa, le professeur Abdelkrim Gouasmia qui a remplacé le professeur Boudelaa Mohamed appelé à d'autres fonctions. La cérémonie a eu lieu à la salle des réunions du rectorat de l'université de Tébessa, en présence du wali de Tébessa, M. Mohamed Barka Dahaj, du P/APW, du représentant du médiateur local de la République et des autorités civiles et militaires ainsi que des cadres de l'université. À cette occasion, le wali a félicité le nouveau venu et lui a souhaité le succès dans sa mission tout en promettant un grand soutien et un accompagnement. M. Dahaj n'a pas omis de mettre en évidence les efforts de l'Etat pour promouvoir l'enseignement supérieur, il a insisté sur le rôle que joue l'université dans l'acquisition des connaissances, dans l'éveil des consciences et dans la vulgarisation des cultures et du développement de l'individu au niveau national et international. M. Barka a exhorté le personnel de l'université de Tébessa à venir en aide au nouveau recteur et à multiplier les efforts pour surmonter les contraintes pour un décollage de la vraie valeur de l'université tout en espérant voir l'université Larbi Tébessi aux rangs des grandes universités.

Faut-il rappeler que le professeur Abdelkrim Gouasmia a été à la tête de l'université de Tébessa avant de rejoindre celle de Souk-Ahras.

Boudiba Yazid

12/05/2021. N°2592

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'information

GUELMA

Infraction électorale : une journée de formation pour des délégués de l'ANIE

L'infraction électorale a constitué, lundi, le thème d'une journée de formation pour les délégués des communes de la wilaya de Guelma de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en prévision des prochaines législatives du 12 juin 2021. Tenue à la salle de conférences de la délégation de wilaya, la rencontre a donné lieu à la présentation de plusieurs communications sur la loi organique relative au régime électoral notamment le Titre 8 sur les infractions électorales, a indiqué, à l'APS, Abdelmalek Slatnia, membre de la délégation de wilaya, qui a précisé que cette journée a eu lieu sous l'égide de la cellule de formation de l'ANIE.

Selon les interventions, la loi organique portant régime électoral contient plusieurs articles définissant les actes et les infractions des participants à l'opération électorale dont l'entrave à l'exécution des décisions de l'ANIE, l'offense de ses membres, l'empêchement de l'opération d'établissement des listes électorales ainsi que les peines de prison ou d'amende encourues pour chaque infraction.

De son côté, le délégué de la wilaya de Guelma de l'ANIE, Ismaïl Ferimeche, a déclaré à la presse que la rencontre vise à initier les 34 délégués des communes de cette wilaya aux aspects légaux régissant l'opération électorale y compris les infractions susceptibles d'être commises par les parties impliquées dans l'élection.

Il a également évoqué le déroulement de l'opération d'étude des dossiers des candidats aux législatives du 12 juin prochain qui a été achevée, dimanche, donnant lieu au rejet définitif de 2 dossiers de listes partisanes et au rejet de 6 autres listes (4 partisanes et 2 d'indépendants) contenant des noms dont les candidatures ont été rejetées et devant être remplacés avant le 17 mai 2021.

Il a aussi rappelé que le nombre de dossiers avalisés à ce jour, pour entrer en lice aux prochaines législatives dans la wilaya de Guelma est de 49 listes sur 57 dossiers réceptionnés par la délégation de wilaya, soulignant que 7 listes dont les dossiers ont été rejetés ont présenté des recours auprès du Tribunal administratif dont 4 ont introduit des appels au Conseil de l'Etat.

12/05/2021. N°8052

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

ACTIVITÉS À TEMPS PARTIEL

Stimuler la contribution à l'effort de recherche

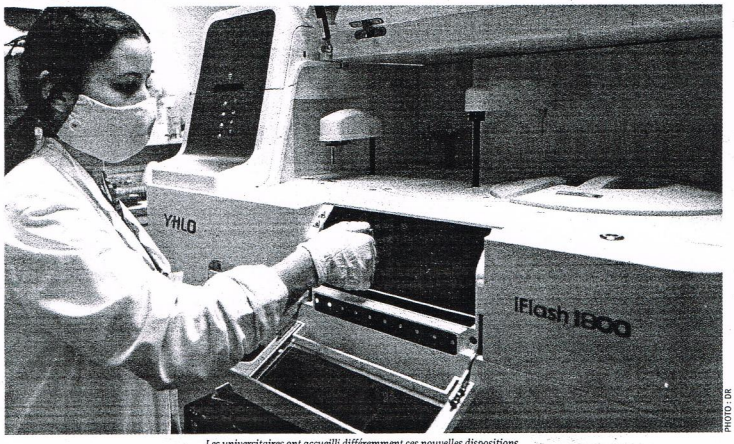

PHOTO : DR

Les universitaires ont accueilli différemment ces nouvelles dispositions

Le lancement officiel de l'appel à projets, dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR) a été donné, samedi 8 mai, par le ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique (MESRS), Abdelbaki Benziane, depuis le siège de la direction générale de la recherche scientifique et développement technologique (DGRSDT). Les thématiques retenues sont relatives à la sécurité alimentaire, la santé du citoyen et la sécurité énergétique. Le PNR, pour cette année, vient à point nommé encourager les chercheurs - le pays en compte 37 000 - à s'investir dans des projets de haute facture, inscrits en tant qu'axes principaux dans la politique de développement. Cela intervient quelques jours après la publication, dans le Journal officiel, n° 30 du 22 avril 2021, du décret exécutif n°21-44 du ramadan 1442 correspondant au 17 avril 2021 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique à temps partiel. *«Les établissements et entreprises des secteurs publics et privés assurant une activité de recherche scientifique et de développement technologique peuvent faire appel à des chercheurs à temps partiel afin de participer à l'exécution des activités et travaux de recherche, recrutés principalement parmi les enseignants-chercheurs ; les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires ; les chercheurs permanents ; les cadres des différents secteurs d'activité, les chercheurs algériens résidant à l'étranger»*, est-il stipulé dans l'article 2 dudit décret. *«Le recrutement de l'enseignement-chercheur à temps partiel est soumis aux mêmes conditions de titre et de qualification que le chercheur permanent.»* Plus explicite, l'article 3 détaille les conditions d'exercice. Les cadres issus des secteurs d'activités n'en sont pas exclus. A rappeler que le nombre de chercheurs en entreprise est de seulement 180, représentant ainsi le point faible du système de recherche national. Ils sont recrutés *«parmi les titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent et justifiant d'une expérience. Les maîtres de recherche classe B à temps partiel sont recrutés parmi les titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent, ceux de classe A seront embauchés parmi les titulaires d'un doctorat d'État». «Aussi, ils peuvent être retenus en étant détenteurs d'un autre doctorat ou diplôme reconnu équivalent, justifiant d'une expérience de trois années. Les directeurs de recherche à temps partiel sont recrutés parmi les maîtres de recherche, classe A, justifiant d'une expérience de cinq années en cette qualité et sur la base des travaux et des livrables scientifiques et techniques»*, dixit l'article 4.

MODALITÉS

L'application de ces nouvelles dispositions a un coût financier. Les modalités de rétribution sont en effet précisées dans le décret exécutif. Le chercheur à temps partiel appelé à prendre en charge des activités de recherche bénéficiera d'une rétribution dont le montant mensuel est fixé comme suit : directeur de recherche : 18 000 DA, maître de recherche, classe A : 14 000 DA, celui de classe B : 12 000DA, chargé de recherche : 11 000 DA, attaché de recherche : 10 000 DA. La rétribution est versée annuellement ét elle est soumise à cotisation de retraite et de sécurité sociale. Toutefois, les versements sont soumis à conditions. La quote-part de la rétribution versée par semestre représente 25% du montant de la rétribution annuelle, dont le service est assujetti à l'effectivité d'exercice de l'activité de recherche attestée par le responsable de l'entité de recherche. Le service du reste du montant annuel de l'allocation annuelle est assujetti à une évaluation positive par le comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique. L'évaluation négative des activités de recherche du chercheur à temps partiel entraîne la résiliation du contrat de recherche. Peut-on autant dire que la problématique du financement qui freine le développement du secteur de la recherche se trouve, en pareil cas, résolue ? Ces rétributions aux yeux de certains chercheurs sont loin d'être suffisantes. Et à eux d'indiquer que le secteur de la recherche scientifique et technologique est financé à hauteur de 0,2% du PIB soit un budget dérisoire. Sur la page officielle du MESRS, la question des rétributions a passionné le débat. *«Ces montants ne peuvent même pas suffire à l'achat de consommables nécessaires au projet de recherche»*, ironise-t-on. Pour le Pr Jamal Mimouni, les rétributions en question sont plutôt modestes : *«Ces rétributions de quelque 18 000DA par mois pour un directeur de recherche (et de 10 000 par mois pour un attaché de recherche) sont somme toute plutôt modeste, et virent même au ridicule si l'on compare aux salaires qui sont versés par les multinationales ou des institutions de recherche à l'étranger... bien sûr ce qu'il ne faut surtout pas faire, mais jusqu'à quand !»* Et à l'astrophysicien de développer : «Rappelons qu'il est demandé de manière concomitante à ces chercheurs à temps partiel de renoncer à exercer une activité privée (ce qui est déjà formellement le cas pour les enseignants chercheurs réguliers), ou une tâche d'enseignement additionnel à sa charge régulière. Dans ce dernier cas, il y a donc, semble-t-il, une compensation des bénéfices. Sauf que les heures supplémentaires pour des modules que l'enseignant assume en plus sont assez routinières et ne demandent pas vraiment de gros efforts, alors que le travail de recherche, si acquitté de manière consciencieuse, et qui de plus s'effectue souvent loin de son lieu de travail, demande un effort conséquent. Par contre, la rétribution concernant ceux engagés dans des projets nationaux de recherche et devient même substantielle pour les différents corps (60 000DA par mois pour un directeur de recherche, puis dégressif). Je pense que c'est bon à prendre pour ceux qui veulent contribuer à l'effort de recherche. Concernant le fait de motiver par le salaire, c'est le trait de toute entreprise de recherche et c'est «fairgame». D'ailleurs, il n'y en a pas d'autres vraiment, sauf à demander un environnement attrayant - mais là on est en Algérie - ou ce qui vient comme prestige avec un certain poste. D'ailleurs, dans une économie libérale, on joue à plein avec l'«argus» des chercheurs, et l'échelle des salaires se distend hors mesure. Ainsi, il n'est pas extravagant qu'un chercheur «irremplaçable» et qu'on veut rendre «indébauchable» de se voir offrir 5 et même 10 fois le salaire d'un chercheur régulier.»

AVIS PARTAGÉS

Ces nouvelles dispositions sont interprétées différemment par la communauté universitaire. Le décret exécutif compte 20 articles, et bon nombre d'entre eux sont sujets à des questionnements de la part de chercheurs et doctorants. L'Agence thématique de recherche en science de la santé (ATRSS), Etablissement public algérien à caractère administratif (EPA) dont la vocation principale est le développement de la recherche intersectorielle en santé et dans le domaine des sciences biomédicales à travers les axes de recherche retenus dans le programme national de recherche de santé (PNRS), a organisé récemment un webinaire sur le décret en question. Pr Aïssa Mefedjekh, sous-directeur de la programmation de la recherche à la DGRSDT, a répondu aux nombreuses questions soulevées par une assistance virtuelle, manifestement intéressée par le thème de la visioconférence. doctorants, enseignants-chercheurs et aussi étudiants en fin de cycle ont tenu à avoir d'amples explications. Il est vrai que certains articles dudit décret gagneraient à être clarifiés. Les réponses fournies ont certainement éclairé les éventuels postulants à une activité de recherche à durée déterminée, mais sur les réseaux sociaux et les forums universitaires les réactions sont partagées. Certains y ont trouvé un moyen de booster la recherche à valeur ajoutée, d'autres sont restés sceptiques quant à son efficacité. *«Est-ce un bon moyen de motivation pour les chercheurs ? Ce sera encore une fois des financements sans rendement qui restent dans les laboratoires et n'impactent nullement la sphère économique»*, commente un internaute. *« Il vaut mieux inciter à la publication de ces recherches qui donneront de la visibilité aux universités et centres de recherche sans que ça coûte autant»*, abonde un autre. Le Pr Mimouni ne dénie pas à ce genre de dispositions les retombées positives qu'elles peuvent avoir : «Je pense que pour peu qu'un suivi rigoureux (mais pas mesquin !) soit opéré, l'impact ne peut être que positif. Il faut dire que la publication est l'acte cardinal du chercheur et même son moment existentiel. A part le chercheur qui ne trouve pas, celui qui trouve et ne publie pas est une aberration. Mais pour qu'il publie, encore faut-il qu'il cherche, et pour qu'il cherche, il faut qu'il soit correctement rétribué pour son labeur. Donc, nous sommes dans le cas d'une boucle rétroactive positive, et nous ne pouvons que nous réjouir de ces nouvelles dispositions ».

Naïma Djekhar

El Watan étudiant

LE PROGRAMME B-IMTIYAZ OFFICIELLEMENT LANCÉ

La formation biopharmaceutique s'élargit

Le projet de création en Algérie, à moyen terme, d'un hub de biotechnologie, semble commencer à prendre forme. Les initiateurs de ce projet, en l'occurrence le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère de l'Industrie pharmaceutique et Pfizer Pharm Algérie viennent de lancer officiellement le programme de formation, B-Imtiyaz, adressé aux étudiants spécialisés en biotechnologie.

Le hub biotechnologique aura pour mission de soutenir la promotion de la formation des compétences algériennes dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la biotechnologie, à travers un partenariat et une coopération entre l'université, les producteurs et les secteurs concernés. *«L'Algérie dispose d'un marché pharmaceutique des plus importants en Afrique, d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars pour une population de 44 millions d'habitants»*, avait indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane, lors de la signature de convention de coopération et de partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le laboratoire Pfizer Pharm Algérie. Le secteur de l'industrie pharmaceutique est le 6e plus grand secteur économique dans le monde, ayant connu en 2020 un progrès de plus de 5% par rapport à 2019, a-t-il fait savoir, ajoutant que *«la santé et l'industrie pharmaceutique, biotechnologie comprise, figurent parmi les priorités du gouvernement, eu égard à leur impact positif sur le bien-être et la protection de la population, d'où la nécessité d'instaurer un partenariat fort et solidaire avec les entreprises, qui soit adapté au savoir-faire que requiert le développement des métiers et la recherche, ainsi qu'à la dynamique technologique et les exigences du développement de l'économie nationale»*. Le projet du hub biotechnologique s'inscrit donc dans la dynamique de mise en place d'un écosystème intégré sous-tendu par l'université, et offrant des incubateurs pour le développement de la formation et des nouvelles technologies, a affirmé le ministre. Fondé sur le principe «gagnant-gagnant», ce mémorandum d'entente regroupera des enseignants chercheurs universitaires et des chercheurs au sein des plus grandes compagnies, de même qu'il permettra d'établir des partenariats au niveau de toutes les étapes de la chaîne de production de l'innovation, à compter des intrants cognitifs fondamentaux. Quant aux étudiants ciblés par ce programme, selon le directeur de l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB), le professeur Douadi Khelifi, *«60% des étudiants concernés suivent déjà une formation en biotechnologie médicale et pharmaceutique. C'est important. Nous les avons sélectionnés suite à leur classement dans le parcours pédagogique et cursus universitaire, nous comptons donc des majors de promo. Les deux autres critères ayant prévalu dans la sélection : la communication (suite à un entretien) et la maîtrise de la langue anglaise, sachant que la formation est dispensée dans cette langue.»*

Le marché pharmaceutique algérien est d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars

PHOTO : DR

Lyes M.

ABDERRAHMANE MEKERBA. *PDG de Pfizer Pharm Algérie.*

«L'Algérie dispose de nombreux atouts pour l'émergence d'un pôle de biotechnologie»

PROPOS RECUEILLIS PAR LYES M.

Le programme B-Imtiyaz est officiellement lancé. Pouvez-vous nous expliquer brièvement en quoi consiste-t-il et comment allez-vous le concrétiser sur le terrain ?

B-Imtiyaz, officiellement lancé le 3 mai, est une initiative conjointe entre Pfizer et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a fait l'objet de la signature d'une convention de partenariat en date du 20 octobre 2020, en collaboration avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique. Le programme de formation B-Imtiyaz se décline en deux phases : une première phase d'apprentissage à travers des conférences riches et diversifiées qui sont dispensées à distance par des experts internationaux de renom aux côtés d'experts métiers de Pfizer au profit d'un groupe d'étudiants qui a été sélectionné par les autorités pédagogiques au niveau du département de pharmacie de l'université d'Alger 1 et de l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie à Constantine. Par ailleurs, une seconde phase de professionnalisation par des stages pratiques et structurés est également prévue au sein des sites de fabrication Pfizer au profit d'une partie des étudiants sélectionnés.

Vous comptez aussi lancer une étude de faisabilité pour un incubateur de recherche. Qu'en est-il exactement ?

En effet, la troisième phase du projet B-Imtiyaz, qui signifie *«excellence en biotechnologie»*, consiste en le lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un incubateur de recherche, dédié à l'industrie pharmaceutique. L'objectif étant de donner aux jeunes les moyens d'innover pour l'avenir dans les domaines de la biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique en Algérie, et de participer à la vision nationale de devenir un pôle de biotechnologie. Nous avons déjà discuté de ce projet avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et récemment avec le ministère délégué auprès du Premier ministère chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups. Nous serions heureux de pouvoir y apporter notre contribution en tant que leader mondial dans ces domaines.

Pourquoi Pfizer a choisi de supporter les efforts de l'Algérie pour ce qui devrait être le quatrième hub biotechnologique dans le monde ?

Comme expliquer précédemment, notre action s'inscrit en appui aux efforts du gouvernement pour faire de l'Algérie un hub de biotechnologie de premier plan. A ce titre, nous remercions le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour cette collaboration, et sommes impatients de pouvoir lancer des initiatives similaires dans le futur, dans d'autres domaines-clés et essentiels à la mise à disposition de traitements révolutionnaires au profit des patients. Nous pensons que l'Algérie dispose de nombreux atouts qui lui permettent de créer un écosystème favorable à l'émergence d'un pôle de biotechnologie. Dans le cadre de notre engagement envers l'Algérie et la jeunesse, nous sommes fiers de lancer le programme B-Imtiyaz qui préparera dans une première phase les étudiants à l'expertise, aux outils et aux meilleures pratiques dans le domaine de l'industrie biopharmaceutique.

Quelle place la recherche scientifique et l'innovation occupent-elles chez Pfizer ?

La recherche et le développement sont au cœur de Pfizer qui capitalise aujourd'hui 170 ans d'excellence dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation. Chez Pfizer, nous appliquons la science et mettons en œuvre nos ressources mondiales pour offrir aux personnes des thérapies qui prolongent et améliorent considérablement leur vie. Chaque jour, les collaborateurs de Pfizer à travers le monde travaillent à traduire la science et les technologies avancées en thérapies importantes pour les patients dans le besoin et faire progresser le bien-être, la prévention, les traitements et les remèdes qui défient les maladies les plus redoutées de notre époque. Conformément à notre responsabilité en tant que l'une des principales sociétés biopharmaceutiques innovantes au monde, nous collaborons avec les prestataires de soins de santé, les gouvernements et les communautés locales pour soutenir et élargir l'accès à des soins de santé fiables et abordables dans le monde entier.

Quel regard portez-vous sur la formation biotechnologique et pharmaceutique dispensée dans nos universités ?

Il ne nous appartient pas de répondre à cette question. Toutefois, nous nous réjouissons des initiatives prises par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue d'atteindre l'excellence en matière de formation dans des domaines de pointe comme la biotechnologie et la pharmacie industrielle en Algérie. Nous espérons pouvoir y contribuer par le développement de la future génération de talents algériens, à travers le partenariat avec les universités dans le cadre du programme B-Imtiyaz. A la fin du programme de formation, les étudiants devront capitaliser une compréhension approfondie de l'industrie pharmaceutique, y compris de l'écosystème biotechnologique et de la chaîne de valeur des médicaments biologiques, couvrant le développement clinique, la production et la distribution des médicaments.

L. M.

LE PR AHMED BOUDA, NOUVEAU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TIZI OUZOU

«Sans un climat stable, aucune perspective n'est envisageable»

Le nouveau recteur de l'UMMTO estime qu'il est urgent d'approfondir le dialogue avec les partenaires sociaux et les associations estudiantines.

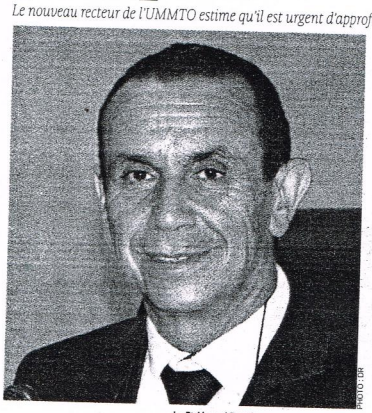

PHOTO : DR

Le Pr Ahmed Bouda, nouveau recteur de l'université de Tizi Ouzou

«C'est un nouveau défi à relever. Il s'agit d'ouvrir un dialogue avec toute la communauté universitaire de Tizi Ouzou afin de trouver des solutions et rétablir la sérénité. Puis, nous pourrons aller vers des projets qui permettront à l'université Mouloud Mammeri de se hisser à son niveau d'antan», nous a déclaré le professeur Ahmed Bouda, nouveau recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, qui a été installé jeudi dernier en remplaçant le Pr Smaïl Daoudi. Ce dernier a occupé le même poste depuis novembre 2019. «*Cette université vit des moments très difficiles malgré l'extraordinaire potentiel qu'elle recèle et toutes les compétences avérées qu'elle renferme ainsi qu'en dépit aussi de tous les efforts consentis par mes prédécesseurs. Ni la production scientifique actuelle, ni sa visibilité à l'échelle nationale et internationale ne sont en adéquation avec son potentiel*», nous a-t-il ajouté, tout en estimant que «*les conflits et les fermetures récurrentes d'infrastructures ne permettent guère d'assurer une formation de qualité*». «*Le moment est venu de fédérer toutes les énergies en associant toute la communauté universitaire afin de redresser la situation. Il s'agit de mettre en œuvre le plan d'action qui sera enrichi dans une démarche participative et mener des actions en urgence comme l'approfondissement du dialogue avec les partenaires sociaux et les associations estudiantines. Sans un climat de travail stable et convivial, aucune perspective de développement de l'UMMTO n'est envisageable*», a-t-il souligné. Le nouveau premier responsable de l'UMMTO a promis également de procéder à une déconcentration progressive du budget et veiller à la prise en charge des arriérés relatifs aux avancements et promotions de l'ensemble du personnel de l'UMMTO. «*Nous renforcerons aussi nos relations avec le monde socioéconomique et nous travaillerons pour le transfert de connaissances et de technologie vers des acteurs du développement national*», a-t-il confié. Par ailleurs, notons que le Pr Bouda a soutenu son doctorat en physique théorique, en 1986, à l'université de Bordeaux I-France, le Pr Bouda, et ce, avant de rejoindre l'université de Béjaïa où il a entamé une carrière d'enseignant-chercheur en publiant, entre autres, 25 articles scientifiques internationaux et un livre intitulé «La mécanique - notion de base et application». Il a également exercé comme chef de département, président du conseil scientifique de la faculté des sciences exactes et vice-recteur chargé de la postgraduation et de la recherche scientifique avant de devenir, en mai 2020, recteur en succédant au Pr Boualem Saïdani qui a été promu au poste de directeur général des enseignements et de la formation au sein du ministère de tutelle.

Hafid Azzouzi

Point de vue

KOUSSAILA ALIK, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI

Un plan stratégique est indispensable pour l'UMMTO

1. Regard rétrospectif

L'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, qui a marqué son parcours depuis sa création, est un modèle à suivre sur le plan pédagogique et dans le domaine de la recherche universitaire et scientifique pour les autres universités sur le territoire national et même à l'échelle internationale, notamment en Afrique. Dans l'état actuel, cette université est terminée, dans l'impasse, devant un circuit fermé. Il est temps d'examiner son modèle de gestion qui envisageait complètement des conditions de travail, la supervision des étudiants dont le nombre avoisine les 70 000, le personnel ATS (administratif, technique et de service) et les enseignants-chercheurs. En tout état de cause, le climat de travail n'est pas propice pour mettre les moyens appropriés pour installer une stabilité et introduire une discipline qui sera à la pointe de ses franchises universitaires. Comme dit Champfleury (1821-1889) : « ...des renards installèrent le corps sous le catafalque». Les facultés deviennent ainsi de bonnes proies pour les opportunistes. Leur environnement est détourné de sa vocation principale et il est réduit à un terrain adapté aux violences et à la délinquance. La gestion de la fin d'année universitaire (2019-2020) et de la rentrée universitaire (2020/2021) sous Covid-19, toutes les mesures mises en place pour le protocole sanitaire par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, voire les normes à respecter, sont bafouées à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou. On se croirait sur une autre planète : la crise sanitaire mondiale n'est pas prise en considération ! Les problèmes qui ont détruit cette institution doivent également être sérieusement étudiés à la recherche de résolutions adéquates pour débloquer cette situation. C'est-à-dire un plan stratégique pour mettre fin à cette crise. Il s'agit d'un regard rétrospectif en arrière pour déduire les origines de cette fragilité qui menace ses organes (instances) scientifiques, les conseils pédagogiques et sa gestion d'une manière globale.

2. Fragilité des institutions

Les étudiants sont complètement dispersés et déstabilisés car les gestionnaires ne peuvent pas s'en occuper, notamment en leur garantissant leur supervision sur tous les plans : éducatif, scientifique et intellectuel. Au contraire, ces dirigeants se transforment en une oreille sourde. Le vrai problème n'est pas seulement associé au manque d'incertitude sur le campus, mais si l'année universitaire a été soigneusement soutenue, les étudiants n'auront pas du temps à perdre dans d'autres activités, ils seront toujours occupés par les travaux dirigés et pratiques, cours magistraux, séminaires et conférences pour tous les paliers. C'est alors un échec non seulement administratif, mais également le manque de conscience professionnelle de la part de certains employés (ATS) et des enseignants-chercheurs qui sont en rupture totale avec le milieu de travail. L'étudiant dans son rôle s'est retrouvé dans un désert sans image et aucune guidance favorable pour marquer son cursus dignement à l'université. En outre, tous les moyens adéquats pour que les étudiants soient pris en charge ne sont pas du tout mis à leur disposition. Ils subissent alors les conséquences, voire les catastrophes d'une mauvaise gestion (pédagogie, orientation et sorties) dans les campus et même au niveau des résidences universitaires (restauration, hébergement...). Tous les budgets qui sont alloués pour sa prise en charge sont-ils détournés ou mal gérés ? Ensuite, l'incertitude, voire l'insécurité est devenue le seul moyen de cacher certaines vérités en termes de mauvaise gestion dans les campus et les résidences universitaires. L'approche suivie des employés se traduit par les maux récurrents dans d'autres institutions : le tribalisme, le clanisme, le régionalisme et le népotisme. Au manque de compétences s'ajoute la volonté de certains responsables de ne pas changer l'ordre des choses. Le rectorat est souvent squatté et fermé et aucun responsable hiérarchique n'a cherché à convoquer les enseignants pour faire un état des lieux ? Les syndicats jouent aussi l'arbitrage et la double casquette, on les voyait partout, dans les staffs administratifs et les sections syndicales ! Sur un plan stratégique et dans le but de résoudre cette crise que subit l'université Mouloud Mammeri, il est préférable de tenir compte des effectifs et des surcharges pour trouver comment scinder cette université en créant deux ou trois universités comme dans d'autres wilayas, sachant que le nombre de bacheliers au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou est le plus élevé à l'échelle nationale. Il fallait préparer les lieux pédagogiques avant même l'arrivée des futurs étudiants. Projet urgent à soumettre au débat.

3. Système LMD et réforme universitaire

Il est primordial de revenir, pour débattre ouvertement de la réforme du système éducatif, chercher comment réhabiliter le système bilingue, en mettant en place les langues suivant leurs capacités et leurs compétences pour garantir un bon redressement. Le français et l'anglais dans les domaines des recherches universitaires, la maîtrise de ces deux langues doit être revisitée d'une manière favorable pour que l'étudiant puisse les maîtriser dans son cursus universitaire. Il s'agit de revaloriser les cycles en mettant en place la sélection et l'évaluation comme critère de passage d'un cycle à l'autre (licence, master et doctorat). Pourquoi ne pas rendre le premier cycle, en licence, pour une durée de quatre ans avec un mémoire ou un projet de fin d'études au lieu de le limiter à trois ans sans aucun compte rendu ? Il en est de même pour le master, pendant les deux années consacrées, en encourageant pour motiver l'étudiant à faire le 1er master avec un projet et le 2e master avec un deuxième projet. La recherche doctorale devrait être suivie non seulement dans les séminaires, mais il faudrait que les laboratoires de recherche prennent en charge les doctorants pour les échanges et favoriser la co-tutelle avec les universités étrangères. Cela pour insister encore à pousser l'étudiant à se préparer psychologiquement dès son parcours au lycée pour découvrir son nouveau milieu dans le cadre de la recherche scientifique. Pour terminer, je dois cerner ma réflexion dans le contexte de la théorie des trois lois, comme le souligne Auguste Comte dans son courant philosophique, le positivisme. Alors, la réforme de la société doit passer par la réforme de l'intelligence. Une réforme intellectuelle est indispensable pour que l'université redevienne la locomotive et l'avant-garde de la société.

A. A

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, SANTÉ ET ÉNERGIE

Les chercheurs et les compétences nationales sollicités

Un appel à candidatures pour la mise en œuvre de projets de recherche liés aux programmes de recherche nationaux vient d'être lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'adresse des chercheurs, des acteurs économiques et des compétences nationales à l'étranger.

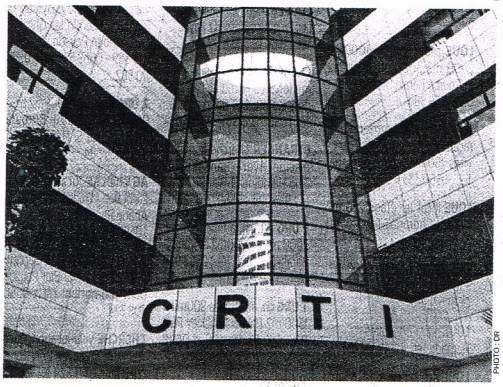

PHOTO : DR

Le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), l'une des principales structures de recherche en Algérie

Les axes des programmes nationaux de recherche portent sur la sécurité alimentaire, la santé des citoyens et la sécurité énergétique, étant *«des thèmes répondant aux exigences réelles du développement durable et à l'ensemble des préoccupations soulevées par la société»*, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelbaki Benziane. *«Ces programmes interviennent en concrétisation de la vision de l'Etat dans le domaine du développement économique et de la croissance»* ainsi que *«pour le soutien des ambitions des enseignants, chercheurs et acteurs économiques, aussi bien dans le secteur public que privé mais également des compétences nationales à l'étranger, pour travailler ensemble en vue de répondre de manière harmonieuse aux priorités sociales»*, a-t-il ajouté. Le ministre a expliqué que le contenu des projets de recherche découle des préoccupations des différents secteurs socioéconomiques, mettant l'accent sur la nécessité de *«traiter les problématiques posées et conçues par le partenaire social»*. Selon lui, aucun projet de recherche ne sera accepté avant que le partenaire social ne s'engage à ce que le produit de cette recherche apporte des solutions pratiques aux préoccupations, d'autant que l'adoption de ces projets nécessite l'accord des départements ministériels concernés. Le premier responsable en charge du secteur de la recherche a insisté sur *«l'impératif d'établir un véritable partenariat entre les différents secteurs, les universités, les centres de recherche et les opérateurs économiques publics et privés, et ce, pour contribuer au développement national»*. Pour ce faire, M. Benziane a fait part de *«la disposition de son département à mobiliser toutes les compétences pour faire réussir les programmes nationaux de recherche»*, rappelant que *«ses services ont procédé, il y a trois mois, à la sensibilisation des chercheurs et des entreprises à la nécessité de réaliser des projets de recherche avec des équipes composées de plusieurs secteurs»*.

Rappelons à cette occasion la promulgation récente d'un décret exécutif n° 21-144 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique qui, faut-il préciser, codifie pour la première fois la participation des compétences scientifiques activant dans les secteurs économique et social publics et privés aux opérations de recherche scientifique et de développement technologique.

Valorisation des travaux de recherche

Il faut dire que le secteur de la recherche compte sur une nouvelle stratégie qui repose sur l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique à travers l'exploitation des compétences en mesure de contribuer au développement du pays. Des instructions ont été données, à cet effet, aux centres de recherche pour renforcer le lien de l'université avec son environnement. Les pouvoirs publics comptent également actualiser les lois en vigueur dans le secteur de l'Enseignement supérieur conformément aux exigences et besoins de l'économie nationale, a-t-on savoir. Il est question, par ailleurs, de renforcer les programmes d'action stratégique à travers le lancement dans les jours à venir des programmes nationaux de recherche. Le ministère en charge de secteur compte ainsi sur *«la participation des enseignants et des chercheurs ainsi que sur les compétences exerçant dans les entreprises économiques publiques à l'effet de mettre en œuvre ce programme, conformément à une vision basée sur la communication et la satisfaction des exigences du marché et du développement local»*. Dans le cadre de la valorisation des travaux des chercheurs et des personnels pour l'amélioration du service public à caractère scientifique et culturel, il est précisé que ces compétences seront distinguées à la faveur de leurs contributions qualitatives.

L. M

INFOS CAMPUS

Université de Tiaret : vers la signature d'un partenariat avec des universités du Mozambique

Des établissements universitaires de la République du Mozambique ont convenu de signer, prochainement, des conventions de partenariat avec l'université Ibn Khaldoun de Tiaret comprenant l'encadrement des étudiants et la concrétisation en commun de projets de recherche, a-t-on appris dimanche des services de l'université Ibn Khaldoun. A la faveur de la visite qu'a effectuée, dimanche, l'ambassadeur mozambicain en Algérie, Carvalho Muaria à l'Université de Tiaret, de nombreux points ont été abordés avec le vice-doyen de l'université, chargé de la pédagogie, M'hamed Kamou, au siège du rectorat, a indiqué la même source. Selon un communiqué, le diplomate mozambicain a exprimé sa forte volonté à renforcer les relations bilatérales et d'échanges entre l'université d'Ibn Khaldoun de Tiaret et un nombre d'établissements universitaires de la République du Mozambique, dans tous les domaines, en premier lieu, l'encadrement, la formation, la recherche et les stages, notamment dans les spécialités scientifiques et techniques, telles que la biologie, l'agriculture, la médecine vétérinaire, le génie mécanique, le génie civil, le génie industriel et autres . Au programme de la visite du diplomate, figure une exposition sur l'histoire de la wilaya et un exposé sur l'université Ibn Khaldoun de Tiaret, notamment en ce qui concerne les offres et modes de formation. Carvalho Muaria a consacré une rencontre aux étudiants de son pays inscrits à l'université de Tiaret, lors de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant à la qualité de la formation dispensée, ainsi que leur prise en charge pédagogique et sociale, a ajouté le communiqué.

Université de Sétif : des employés revendiquent les résultats de l'examen de promotion

Des employés de l'université Ferhat Abbès (Sétif1) ont observé la semaine écoulée un mouvement de protestation pour revendiquer l'affichage des résultats de l'examen de promotion professionnelle par l'administration, réclamation à laquelle le secrétaire général considère que la promotion des fonctionnaires se fait à un *«rythme normal et actualisé»*. Les protestataires dont le nombre avoisine les 100, estiment que la *«nonchalance de l'administration dans l'affichage des résultats de l'examen professionnel pour la promotion aux différents grades (administrateur, administrateur principal, assistant ingénieur et ingénieur principal en informatique) en plus des informations colportées faisant état de tentatives d'annulation de l'examen et le mouvement de mutation touchant des cadres de l'université, constituent des facteurs à l'origine de conditions de travail instables»*. Les protestataires qui se sont rassemblés pendant environ 2 heures de temps ont présenté plusieurs revendications au président de la section du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique Snapap, (section de l'université Ferhat Abbès de Sétif) en rapport notamment avec l'importance d'ouvrir le dialogue au sein de l'université (comme revendication principale), l'activation des canaux de communication surtout avec les partenaires soclaux. Les protestataires qui ont réclamé aussi *«une date fixe pour le versement des salaires mensuels d'autant que les employés de l'université sont régi par le statut général de la fonction publique»*, ont estimé que *«le retard dans le versement du salaire mensuel provoque des pressions psychologiques chez l'employé»*. Ils ont également exprimé d'autres revendications comme la régularisation des reliquats financiers, et l'égalité entre les fonctionnaires s'agissant des promotions, et la révision de la politique de désignation dans des postes supérieurs.

Agence universitaire de la francophonie : semaine de la francophonie scientifique

L'Agence universitaire de la francophonie organise la première édition de la Semaine de la francophonie scientifique du 21 au 24 septembre, avec une formule hybride inédite en présentiel à Bucarest-Roumanie et à distance par visioconférence partout dans le monde. A cette occasion exceptionnelle se tiendront la 18e Assemblée générale quadriennale de l'AUF, les premières Assises de la francophonie scientifique, le lancement du livre blanc de la francophonie scientifique, le dévoilement de la nouvelle stratégie 2021-2025 de l'AUF et les célébrations du 60e anniversaire de l'AUF 1961-2021.

CITÉ GUEHDOUR TAHAR À GUELMA

Rush sur le stade de proximité

L'APC pourrait aménager des gradins et des sanitaires

De jour comme de nuit, le stade de proximité de la cité Guehdour Taher, sur les hauteurs de la ville de Guelma, connaît une activité soutenue, depuis son inauguration il y a quelques mois, à telle enseigne que le lieu est devenu une attraction pour les passants. Les équipes de foot des associations et des quartiers s'y entraînent et y organisent des tournois. Quant aux adeptes du jogging, la piste réservée à ce sport ne désemplit pas. «*Ce qui manque ici ce sont des gradins. Et pourtant la bute qui entoure les trois terrains s'y prêtent*», déclarent à *El Watan* des habitués des lieux. «*Nous sommes des joggers et il nous est difficile de courir avec tout ce monde qui s'agrippe aux grillages du terrain. Il faut slalomer et surtout éviter de percuter les enfants qui traînent sur la piste*», soulignent nos interlocuteurs. En effet, si la création de cet espace grillagé, éclairé et doté de gazon artificiel à Guelma, à l'instar d'autres terrains, de moindre importance dans plusieurs communes, est accueillie favorablement par les sportifs et autres amateurs du ballon rond, des propositions pour une meilleure organisation se font entendre. «*Faute d'une convention avec l'APC, nous sommes obligés de nous entendre avec les associations de quartiers qui ont les clefs du terrain. Même pour l'organisation des tournois. Contrairement aux terrains de L'ODEJ (Office des établissements de Jeunes) qui lui propose des conventions*», déclare le responsable d'un club formateur de football à Guelma. Et de poursuivre : «*Nous recevons des clubs d'autres wilayas lors des tournois ici à Guehdour et tenez-vous bien, il n'y a pas de sanitaires. Imaginez dans quelle situation les jeunes et moins jeunes se retrouvent pour un besoin pressant*». Contacté à ce sujet, le DJS de Guelma tient à préciser : «*Nous avons réalisé le terrain et nous l'avons livré à l'APC. Pour ce qui est des sanitaires, ils ne sont pas prévus dans la réglementation. Cependant, l'APC de Guelma pourrait procéder à l'installation de tels aménagements pour le bien-être des utilisateurs*». Et de conclure : «*L'APC pourrait aussi aménager des gradins. C'est une excellente idée pour cet espace d'autant que nous allons créer deux autres terrains l'un pluridisciplinaire (hand-ball, basket-ball, volley-ball, etc.) et un autre pour le tennis de court*». Quoi qu'il en soit, il suffit d'un rien pour que les terrains de proximité de la cité Guehdour Tahar ne tombent pas dans la mauvaise gestion ou du moins dans des situations d'abandon comme cela a eu lieu pour le tristement célèbre Mateco. Et les prémices d'une telle situation apparaissent ici et la à Guelma avec des grillages éventrés et des portes béantes comme nous l'avons constaté à la cité Ain Defla ou Bara Lakhdar.

Karim Dadci

12/05/2021. N°9329